

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique.

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1878.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1878

NUMISMATIQUE SIAMOISE.



Depuis la publication d'un premier article ⁽¹⁾, nous avons lu dans le *Blätter für Numismatiker, numismatische Zeitung* von H. GROTE, une notice fort intéressante, intitulée *Munzwesen in Siam* ⁽²⁾. Nous avons aussi remarqué dans la même publication, planche XLIX, n^o 17 et 18, deux spécimens de monnaies d'argent à l'effigie du souverain actuel. Le docteur Winckel nous a montré un troisième spécimen plus grand que les deux précédents.

De temps immémorial, à Bangkok, capitale du royaume

⁽¹⁾ *Revue belge de numismatique*, 1875, 31^e année, pp. 437 et suiv., pl. X et XI, fig. 5, 6 et 7. La pièce dont nous donnons l'empreinte en tête de cet article, et qui a été frappée récemment, est de bronze. Elle complète la série ci-dessus et vaut 1/16^e de tical, environ 20 centimes de notre monnaie.

⁽²⁾ N^o 49, 1^{er} janvier 1876, p. 378.

de Siam, le besoin de monnaie d'appoint se faisait vivement sentir. On se servait généralement de coquilles, *cauris* ou *coris*, appelées *bia* en siamois, dont 8,000 à 12,000 valaient 5 francs de notre monnaie. On avait même recours à des amandes.

Les tentatives d'émission de monnaies de plomb, d'abord, d'alliages de plomb et d'étain, de cuivre rouge et jaune, ensuite, faites sous le règne du feu roi Mongkut, n'ont pas été couronnées de succès.

Les Chinois, qui, à Bangkok, ont presque seuls le commerce en main, souffraient beaucoup de cet état de choses; surtout les nombreux fermiers de maisons de jeux. Ils ont donc fait fabriquer des monnaies en porcelaine de la valeur d'un *fuang* et d'un dixième de *fuang*, un *tsine*.

Ces monnaies, faites avec un certain art, représentent, d'un côté, l'indication de ces valeurs entourée quelquefois de poissons, de paons, de dragons, de canards et même d'emblèmes de la maçonnerie bouddhiste; de l'autre côté, se trouve la raison sociale des banquiers qui les ont émises.

La forme en est ordinairement ronde, quoiqu'il y en ait d'hexagones, d'ovales, et même quelques-unes qui représentent un rouleau de papier, des poissons, etc.

Elles sont presque toutes ornées de couleurs vives et couvertes d'un vernis.

Depuis quelques années le roi actuel Chulalongkorn a doté le pays d'une excellente monnaie d'appoint en argent et en bronze et la fabrication de la monnaie de porcelaine, qui se faisait sur une grande échelle et qui

donnait lieu à beaucoup d'abus, a complètement cessé. Ces pièces sont devenues rares.

Notre savant confrère, M. Winckel, nous en a montré une soixantaine de formes différentes, recueillies par lui dans un voyage récent qu'il a fait en Siam. Il en a fait hommage au musée de Dresde.

Nous avons été assez heureux pour en obtenir onze types variés, parmi les plus curieux; nous allons les faire passer sous les yeux de nos honorables confrères (1).

Autant que nous sachions, ce singulier système d'échange n'est pas connu en Chine. Ce sont les besoins spéciaux de la nombreuse colonie chinoise en Siam qui ont fait imaginer cette monnaie de confiance, ces méreaux, si l'on veut les appeler ainsi, dont, il y a quelques années, tout le monde se servait à Bangkok.

Les amateurs qui visiteront l'exposition rétrospective du Trocadéro remarqueront l'analogie de ces monnaies avec les pièces japonaises émaillées qui figurent dans la collection de M. Guimet, ainsi qu'avec les cinq cents types différents de pièces, poids ou monnaies de verre, de l'époque des califes fatimites et des sultans mamelouks d'Égypte, exposés par M. Rogers.

Les monnaies-méreaux de porcelaine ne sont pas sans exemple en Belgique. Il y a quelque vingt ans, M. le sénateur de Fuisseaux, propriétaire d'une fabrique de porcelaine à Baudour, s'en servait pour payer ses

(1) Ces pièces appartiennent aujourd'hui à M. Auguste Bieswal, de Bailleul.

ouvriers. Ces pièces étaient reçues dans les cabarets et les boutiques de la commune. Elles ont été, depuis longtemps, retirées de la circulation et sont devenues très-rares.

A. BRICHAUT.

Bruxelles, le 7 juillet 1878.
